



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Secteur de la santé de l'Ontario

Examen du plan de dépenses 2025

2025



À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

[Lisa Barkova](#) (Analyste financière) sous la direction de [Matthew Gurnham](#) (Directeur de l'analyse financière) et [Luan Ngo](#) (Analyste financier en chef).

Le présent rapport se fonde sur des données publiques et des renseignements fournis par les ministères de la Santé, des Soins de longue durée et des Finances, et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org 416-644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2562-4024

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025

Table des matières

1. Résumé	1
2. Introduction	3
3. Aperçu du plan de dépenses	4
Plan de dépenses comparativement aux déterminants de coûts	5
4. Analyse du plan de dépenses	7
Lits d'hôpital	7
Lits de soins de longue durée	8
Personnel infirmier	9
Préposés aux services de soutien à la personne	10
Médecins	11
5. Comparaison interprovinciale	12
Financement total pour le secteur de la santé de la province	12
Financement provincial des hôpitaux	13
Dépenses pour les médecins	14
Dépenses publiques pour les médicaments	15
Lits d'hôpital	16
Nombre de médecins	17

1. Résumé

À la demande d'un membre de l'Assemblée législative de l'Ontario, le présent rapport examine le plan de dépenses du gouvernement de l'Ontario (la province) relatif au secteur de la santé tel que présenté dans le budget de l'Ontario 2025.

Aperçu du plan de dépenses

- Dans le budget de l'Ontario 2025, la province prévoit que les dépenses dans le secteur de la santé devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 0,7 %, passant de 91,6 milliards de dollars en 2024-2025 à 93,6 milliards de dollars en 2027-2028.
 - Ce rythme d'augmentation est bien inférieur à la croissance annuelle moyenne de 6,6 % observée au cours des trois années précédentes, de 2021-2022 à 2024-2025.
 - Pour mettre ces chiffres en contexte, au cours de la période de 34 ans allant de 1990-1991 à 2023-2024, les dépenses du secteur de la santé ont augmenté selon un taux annuel moyen de 5,0 %. Si le plan de dépenses du secteur de la santé de la province présenté dans le budget de 2025 est réalisé, cela constituerait le taux de croissance sur trois ans le plus faible depuis la période allant de 1993-1994 à 1996-1997.
- Le BRF a estimé les dépenses du secteur de la santé pour la période allant de 2025-2026 à 2027-2028 qui seraient nécessaires pour maintenir les niveaux de service de 2024-2025. Également appelé prévision des déterminants de coûts, ce scénario ne fait aucune recommandation quant aux changements nécessaires dans les dépenses, mais sert de base de référence pour montrer si le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de 2025 peut permettre de maintenir, d'améliorer ou de réduire la qualité et l'accessibilité des services de santé.
 - De façon générale, le BRF estime que les dépenses du secteur de la santé devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 4,0 % au cours des trois prochaines années pour maintenir les niveaux de service actuels.
 - Le plan de dépenses du budget de 2025 est inférieur à la projection des déterminants de coûts du BRF, la différence s'établissant à 3,4 milliards de dollars en 2025-2026, à 6,4 milliards de dollars en 2026-2027 et à 9,6 milliards de dollars en 2027-2028. Cela signifie que la province devra mettre en place des moyens susceptibles d'apporter des gains d'efficacité (c.-à-d., fournir les mêmes niveaux de service avec moins de ressources) et/ou attribuer des financements supplémentaires au secteur de la santé afin de maintenir les niveaux de service de 2024-2025.

Analyse du plan de dépenses

- **Lits d'hôpital** : 35 540 lits d'hôpital ont été financés en Ontario en 2024-2025. En s'appuyant sur le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de 2025, le BRF estime que le financement serait suffisant pour aménager 33 083 lits d'ici 2027-2028; ce qui entraînerait une baisse du nombre de lits, qui passerait de 220 lits d'hôpital financés pour 100 000 habitants en 2024-2025 à 203 en 2027-2028.
- **Lits de soins de longue durée** : Il y avait 79 212 lits de soins de longue durée en Ontario en 2024-2025. Sur la base du plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2025, le BRF estime que le nombre de lits de soins de longue durée devrait augmenter de 4 276 unités, atteignant un total de 83 488 lits de soins de longue durée en 2027-2028. Par habitant, cela représente une baisse de 60 lits de soins de longue durée pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2024-2025 à 56 lits de soins de longue durée pour la même population en 2027-2028, les projections pour le taux de croissance de la population de 75 ans et plus en Ontario indiquant que ce taux devrait être supérieur à l'augmentation du nombre de lits de soins de longue durée.

- **Personnel infirmier** : Le BRF estime qu'il y avait 150 989 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province dans le secteur de la santé en 2024-2025. En se basant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2025, le BRF estime que les sommes prévues sont suffisantes pour pourvoir 143 726 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province en 2027-2028, soit une baisse de 7 263 postes par rapport au niveau de 2024-2025. Par habitant, cela représente une baisse, puisque les 936 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province pour 100 000 habitants en 2024-2025 passeront à 883 postes en 2027-2028.
- **Préposés aux services de soutien à la personne** : Le BRF estime qu'il y avait 118 883 postes de préposés aux services de soutien à la personne financés par la province dans le secteur de la santé en 2024-2025. En s'appuyant sur le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de 2025, le BRF estime que le nombre de préposés aux services de soutien à la personne devrait diminuer de 1 784 postes, pour atteindre 117 099 postes en 2027-2028. Par habitant, cela représente une baisse, les 737 postes de préposés aux services de soutien à la personne financés par la province pour 100 000 habitants en 2024-2025 passant à 719 postes en 2027-2028.
- **Médecins** : En 2023-2024, il y avait 35 215 médecins en Ontario, soit 224 médecins pour 100 000 habitants. Pour ce qui est des perspectives d'avenir, le BRF ne peut pas prévoir le nombre de médecins en Ontario en se basant sur le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de 2025 puisque la plupart des médecins ne sont pas employés directement par la province et que tous les services fournis par les médecins dans le cadre du Régime d'assurance-santé de l'Ontario (Assurance-santé) sont financés indépendamment des objectifs de dépenses définis dans le budget de 2025. Cependant, le BRF s'attend à ce que le nombre de médecins en Ontario augmente en raison de l'augmentation de la demande pour les services de médecins liée à la croissance et au vieillissement de la population ontarienne, ainsi que des mesures prises par la province pour augmenter l'offre.

Comparaison interprovinciale

- En 2022, comparativement aux autres provinces l'Ontario était :
 - la deuxième province la moins bien classée pour le **financement du secteur de la santé** provincial total par habitant normalisé selon l'âge, lequel s'élevait à 5 268 dollars par personne, soit moins que la moyenne nationale de 5 562 dollars par personne;
 - la province avec le **financement des hôpitaux** par habitant normalisé selon l'âge, lequel s'élevait à 1 805 dollars par personne le plus faible, soit moins que la moyenne nationale de 1 949 dollars par personne;
 - la troisième province avec le niveau de **dépenses pour les services de médecins** par habitant normalisées selon l'âge le plus élevé, lesquelles s'élevaient à 1 137 dollars par personne, soit plus que la moyenne nationale de 1 084 dollars par personne;
 - la deuxième province avec le niveau de **dépenses publiques pour les médicaments** par habitant normalisées selon l'âge le plus élevé, lesquelles s'élevaient à 440 dollars par personne, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale de 353 dollars par personne;
 - à un niveau inférieur à la moyenne pour le nombre de **lits d'hôpital**, après ajustement pour tenir compte de la population et de la courbe démographique, avec 230 lits d'hôpital pour 100 000 habitants, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale de 249 lits d'hôpital pour 100 000 habitants;
 - la quatrième province avec le nombre de **médecins** le plus faible, après ajustement pour tenir compte de la population et de la courbe démographique, avec 233 médecins pour 100 000 habitants, soit un niveau inférieur à la moyenne canadienne de 246 médecins pour 100 000 habitants.

2. Introduction

Le présent rapport examine le plan de dépenses du gouvernement de l'Ontario (la province) relatif au secteur de la santé tel que présenté dans le budget de l'Ontario 2025. Les dépenses du secteur de la santé comprennent les dépenses combinées des ministères de la Santé et des Soins de longue durée.

Cette analyse a été entreprise suite à une demande d'un membre de l'Assemblée législative et entre dans le cadre d'une série planifiée d'évaluations des plans de dépenses de cinq ministères : Santé; Soins de longue durée; Éducation; Collèges et Universités, Excellence en recherche et Sécurité; ainsi que Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires.

La structure du rapport est la suivante :

- Chapitre 3 : évaluation du plan de dépenses du secteur de la santé de la province présenté dans le budget de l'Ontario 2025 par rapport aux dépenses historiques du secteur de la santé et aux estimations des déterminants de coûts du secteur de la santé. L'analyse des déterminants de coûts comprend la projection du BRF pour les dépenses du secteur de la santé nécessaires pour maintenir les niveaux de service actuels.
- Chapitre 4 : estimation de l'incidence du plan de dépenses du secteur de la santé de la province sur certains niveaux de service.
- Chapitre 5 : présente une comparaison interprovinciale des dépenses de santé et des niveaux de service.

Pour de plus amples renseignements sur le plan de dépenses 2025-2026 des ministères de la Santé et des Soins de longue durée, consultez le rapport du BRF [*Examen du budget des dépenses de l'Ontario pour l'exercice 2025-2026*](#), qui compare les dépenses planifiées aux dépenses réelles au cours des quatre années précédentes pour les catégories de dépenses.

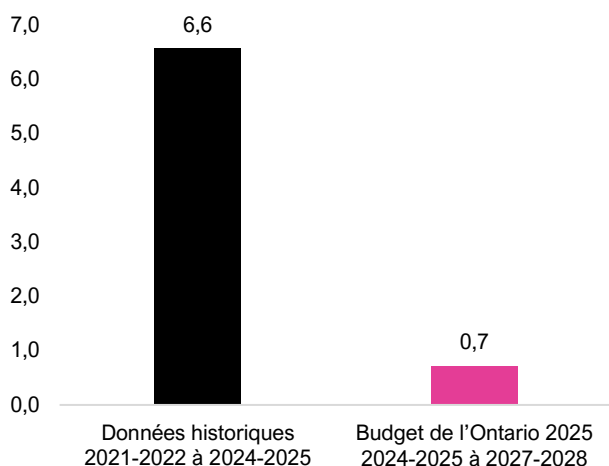
3. Aperçu du plan de dépenses

Dans le budget de l'Ontario 2025, la province prévoit que les dépenses dans le secteur de la santé devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 0,7 %, passant de 91,6 milliards de dollars en 2024-2025 à 93,6 milliards de dollars en 2027-2028. Ce rythme d'augmentation est bien inférieur à la croissance annuelle moyenne de 6,6 % observée au cours des trois années précédentes, soit de 2021-2022 à 2024-2025.

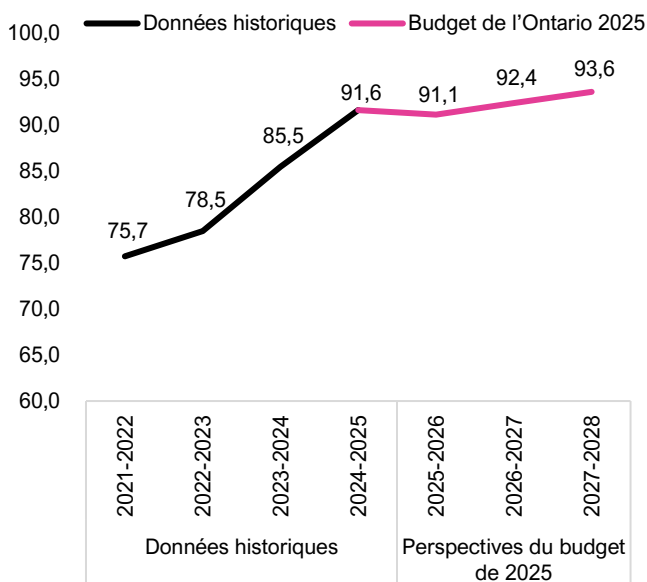
Figure 3.1

Plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de l'Ontario 2025

Croissance annuelle moyenne des dépenses
(en pourcentage)



Dépenses annuelles
(en milliards de dollars)



Remarque : Les données historiques ne sont pas retraitées pour les transferts ou reclassements de programmes, le cas échéant.
Sources : Comptes publics de l'Ontario et budget de l'Ontario 2025.

Pour mettre ces chiffres en contexte, au cours de la période de 34 ans entre 1990-1991 et 2023-2024, les dépenses du secteur de la santé ont augmenté selon un taux annuel moyen de 5,0 %¹. Le plan de dépenses du secteur de la santé de la province prévoit dans son budget de 2025 une croissance des dépenses nettement plus faible que celle de cette période de 34 ans et présenter avoir le taux de croissance sur trois ans le plus faible depuis la période allant de 1993-1994 à 1996-1997.

¹ BRF : [Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023](#).

Plan de dépenses comparativement aux déterminants de coûts

À la demande d'un membre de l'Assemblée législative, le BRF a estimé les dépenses du secteur de la santé pour la période 2025-2026 à 2027-2028 qui seraient nécessaires pour maintenir les niveaux de service de 2024-2025. Également appelé prévision des déterminants de coûts, ce scénario ne fait aucune recommandation quant aux changements nécessaires dans les dépenses, mais sert de base de référence pour montrer si le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de 2025 peut permettre de maintenir, d'améliorer ou de réduire la qualité et l'accessibilité des services de santé.

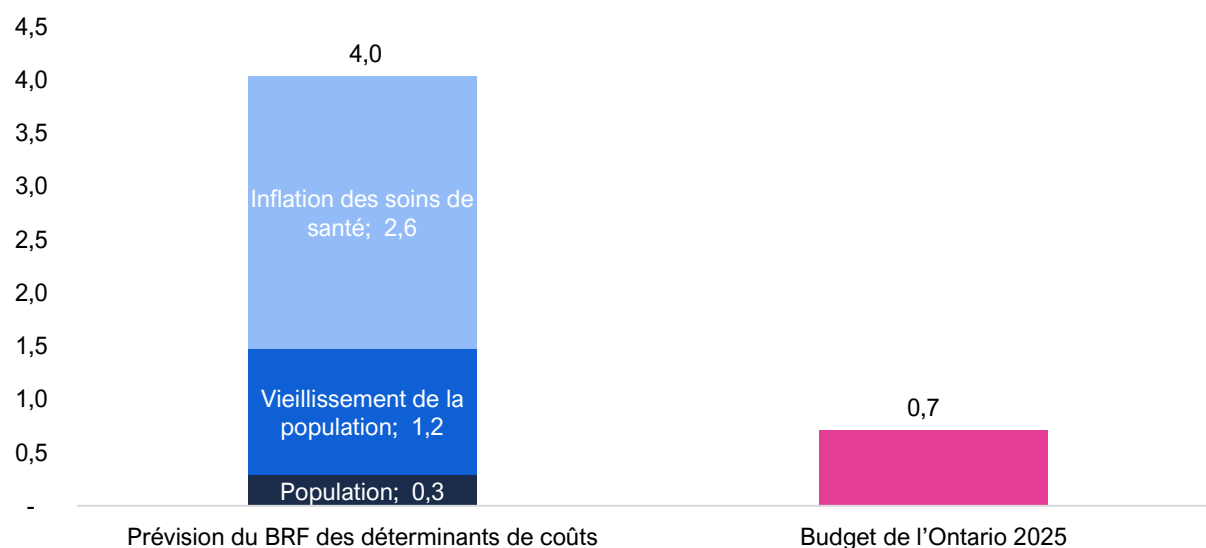
De façon générale, le BRF estime que les dépenses du secteur de la santé devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 4,0 % au cours des trois prochaines années pour maintenir les niveaux de service actuels. Les éléments constitutifs des prévisions du BRF relatives aux déterminants de coûts du secteur de la santé prennent en compte trois facteurs de pression clés :

- **Croissance de la population** : Avec l'augmentation de la population de l'Ontario, plus de personnes accéderont aux services de la santé publique.
- **Vieillessement de la population** : En moyenne, les personnes âgées en Ontario ont davantage recours aux services de santé.
- **Inflation de la santé** : Le coût de plus en plus élevé de la rémunération, des médicaments et de l'équipement.

Figure 3.2

Comparaison de la croissance des dépenses du secteur de la santé, prévisions du BRF pour les déterminants de coûts vs budget de l'Ontario 2025, de 2024-2025 à 2027-2028

Croissance annuelle moyenne des dépenses (en pourcentage)



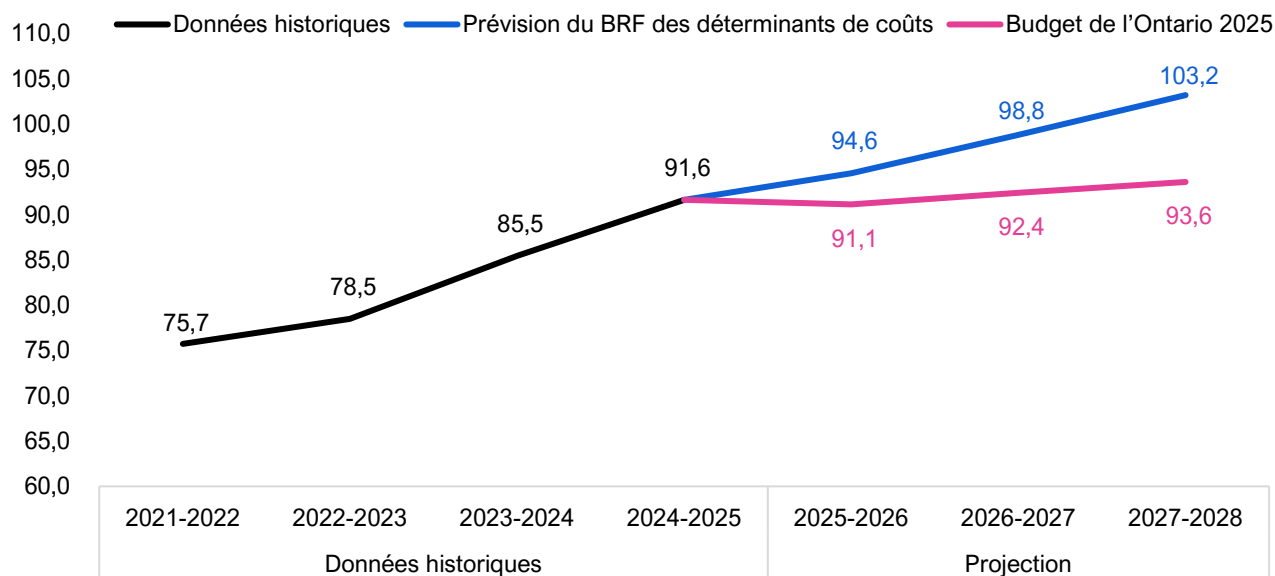
Sources : Comptes publics de l'Ontario 2024-2025, budget de l'Ontario 2025 et analyse par le BRF.

Comme indiqué plus haut, dans le budget de l'Ontario 2025, la province prévoit que les dépenses dans le secteur de la santé devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 0,7 % de 2024-2025 à 2027-2028. Comparativement aux prévisions du BRF relatives aux déterminants de coûts, le plan de dépenses du budget de 2025 présente une insuffisance de financement de 3,4 milliards de dollars en 2025-2026, de 6,4 milliards de dollars en 2026-2027 et de 9,6 milliards de dollars en 2027-2028.

Figure 3.3

Prévisions du BRF relatives aux déterminants de coûts et plan de dépenses du secteur de la santé dans le budget de l'Ontario 2025

Dépenses annuelles (en milliards de dollars)



Remarque : Les données historiques ne sont pas retraitées pour les transferts ou reclassements de programmes, le cas échéant.
Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2025 et analyse par le BRF.

L'insuffisance de financement implique que, pour maintenir les niveaux de service actuels – par exemple, le ratio lits d'hôpital/population corrigée selon l'âge – la province devra mettre en place des mesures importantes pour gagner en efficacité dans le secteur de la santé (c.-à-d., fournir le même niveau de service avec moins de ressources) et/ou engager des financements supplémentaires dans le secteur de la santé en plus de ce qui avait été prévu dans le budget de l'Ontario 2025.

4. Analyse du plan de dépenses

À la demande d'un membre de l'Assemblée législative, le BRF a estimé l'incidence potentielle du plan de dépenses du secteur de la santé du budget provincial de 2025 pour certains indicateurs de niveau de service. Il existe cependant de nombreux autres indicateurs des niveaux de service pour le système de santé. Pour en savoir plus, consulter [Santé Ontario](#), [Rendement du système de santé](#) et [ICIS, Mesure de la performance du système de santé](#).

Lits d'hôpital

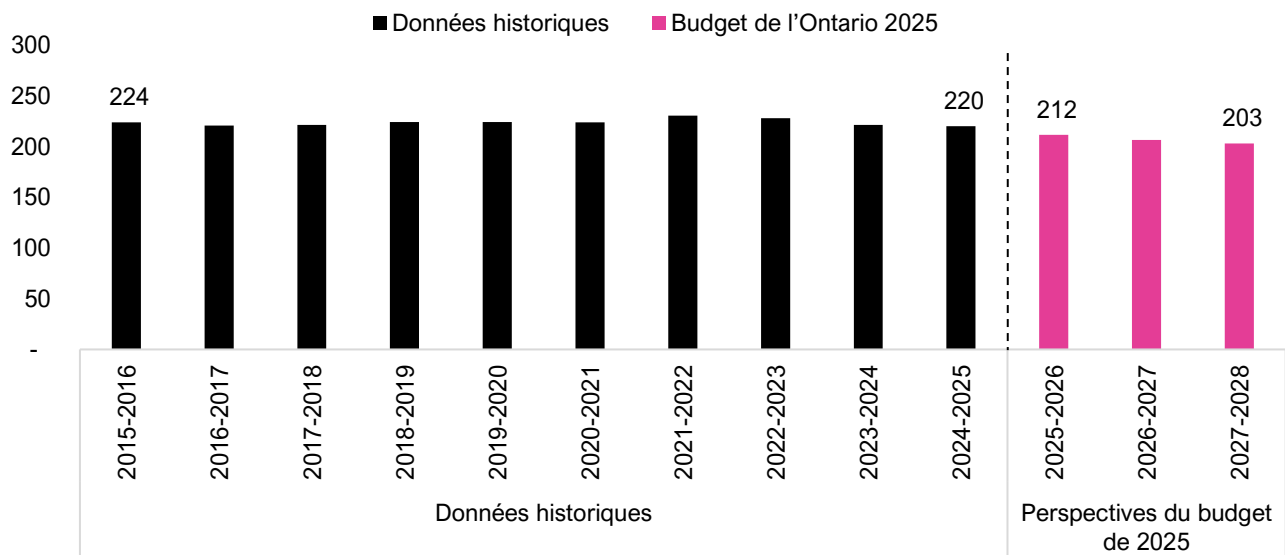
En 2024-2025, 35 540 lits d'hôpital ont été financés en Ontario². En s'appuyant sur le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de 2025, le BRF estime que les financements seraient suffisants pour financer 33 083 lits d'ici 2027-2028; ce qui représente une baisse du nombre de lits d'hôpital de 2 457 lits par rapport au niveau de 2024-2025.

Par habitant, cela représente une baisse, les 220 lits d'hôpital financés pour 100 000 habitants de l'Ontario en 2024-2025 passant à 203 lits en 2027-2028³.

Figure 4.1

Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 Ontariennes et Ontariens, de 2015-2016 à 2027-2028

Lits d'hôpital financés pour 100 000 Ontariennes et Ontariens



Remarque : Les « Perspectives budgétaires 2025 » constituent la projection du BRF basée sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de l'Ontario 2025. Les lits d'hôpital financés représentent les lits d'hôpital pour lesquels des fonds de fonctionnement ont été affectés par la province et qui sont dotés du personnel adéquat et sont disponibles pour les patients.

Sources : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province, Tendances des dépenses hospitalières de l'ICIS, 2009-2010 à 2022-2023 — Tableaux de données — Série D : Lits d'hôpital disponibles et dotés de personnel par centre d'activité et [Ontario Health Coalition hospital beds staffed and in operation Ontario 1990 to 2014](#).

² Les lits d'hôpital financés représentent les lits d'hôpital pour lesquels des fonds de fonctionnement ont été affectés par la province et qui bénéficient du personnel adéquat et sont disponibles pour les patients.

³ Pour une analyse historique à long-terme du nombre de lits d'hôpital en Ontario, consulter le rapport du BRF : [Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023](#).

Lits de soins de longue durée

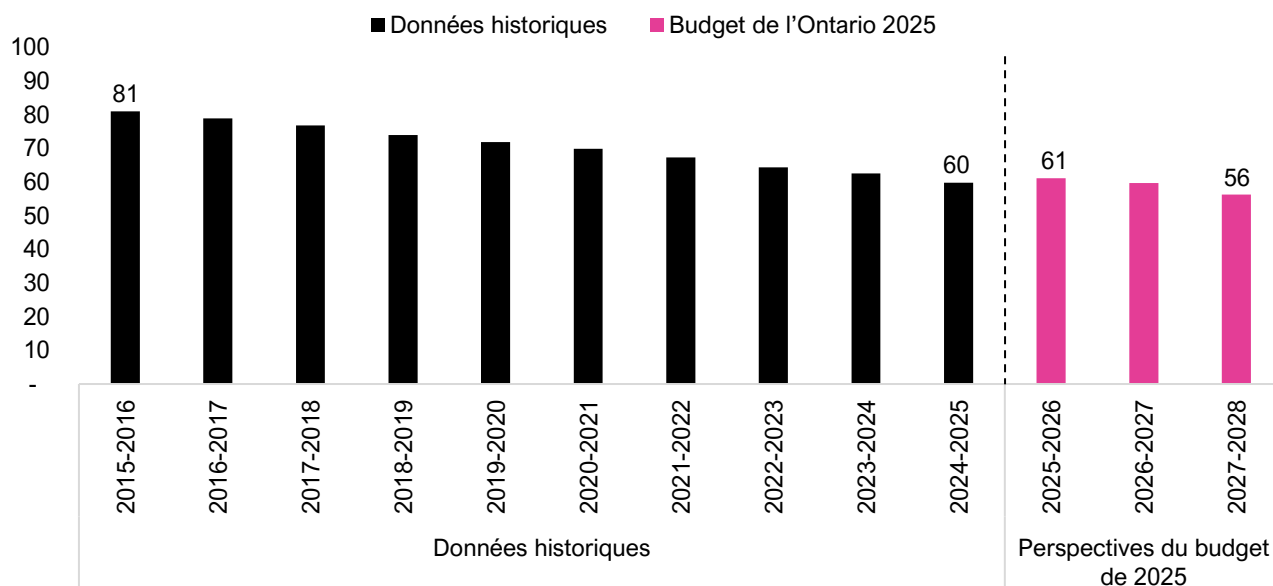
Il y avait 79 212 lits de soins de longue durée en Ontario en 2024-2025. Sur la base du plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2025, le BRF estime que le nombre de lits de soins de longue durée devrait augmenter de 4 276 lits, atteignant un total de 83 488 lits de soins de longue durée en 2027-2028.

Par habitant, cela représente une baisse, les 60 lits de soins de longue durée pour 1 000 habitants de 75 ans et plus⁴ en 2024-2025 passant à 56 lits de soins de longue durée pour la même population en 2027-2028; les projections pour le taux de croissance de la population de 75 ans et plus en Ontario indiquant par ailleurs que ce taux devrait excéder l'augmentation du nombre de lits de soins de longue durée⁵.

Figure 4.2

Nombre de lits de soins de longue durée pour 1 000 Ontariennes et Ontariens de 75 ans et plus, de 2015-2016 à 2027-2028

Lits de soins de longue durée pour 1 000 Ontariennes et Ontariens de 75 ans et plus



Remarque : Les « Perspectives budgétaires 2025 » constituent la projection du BRF basée sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de l'Ontario 2025.

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

⁴ Plus de 90 % des résidents des foyers de soins de longue durée sont âgés de plus de 75 ans, [ICIS, Profil des résidents des services de soins continus résidentiels et à l'hôpital, 2023-2024, tableau 3](#).

⁵ Pour une analyse historique à long-terme du nombre de lits de soins de longue durée en Ontario, consulter le rapport du BRF : [Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023](#).

Personnel infirmier

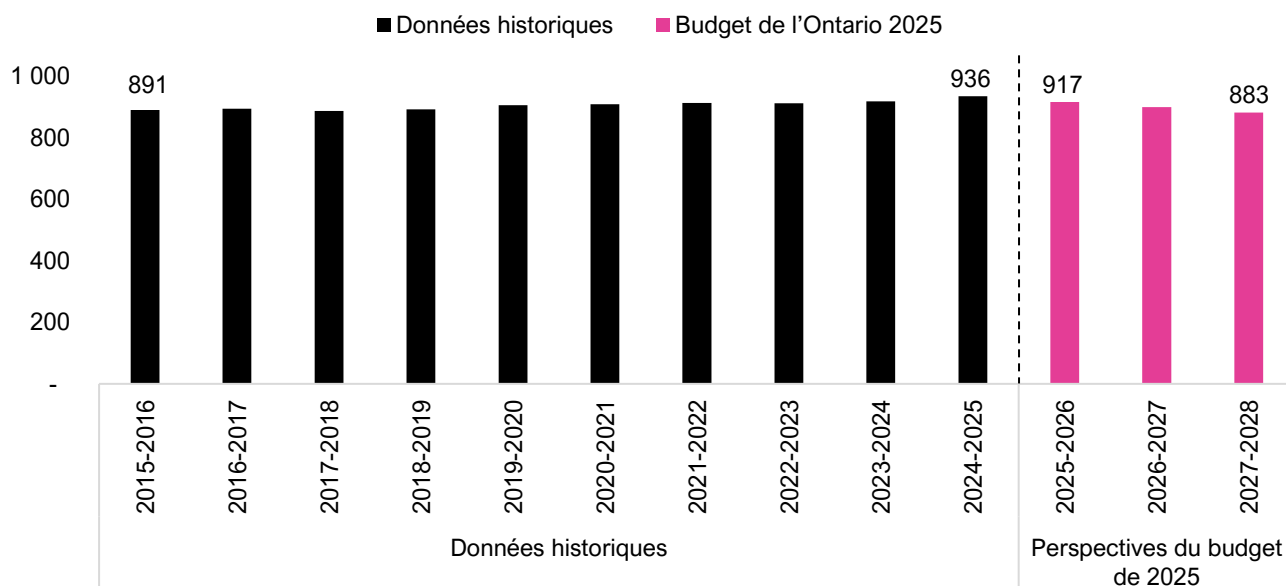
Les postes infirmiers financés par la province, qui incluent les infirmières et infirmiers autorisés, praticiens et auxiliaires autorisés, se trouvent dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les cliniques et bien d'autres établissements de soins de santé. Le BRF estime qu'il y avait 150 989 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province dans le secteur de la santé en 2024-2025.

En se basant sur le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de 2025, le BRF estime que les sommes prévues sont suffisantes pour pourvoir 143 726 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province en 2027-2028, soit une baisse de 7 263 postes par rapport au niveau de 2024-2025. Par habitant, cela représente une baisse, les 936 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province pour 100 000 habitants en 2024-2025 passant à 883 postes en 2027-2028.

Figure 4.3

Nombre de postes infirmiers financés par la province pour 100 000 Ontariennes et Ontariens, de 2015-2016 à 2027-2028

Nombre de postes infirmiers financés par la province pour 100 000 Ontariennes et Ontariens



Remarque : Les « Perspectives budgétaires 2025 » constituent la projection du BRF basée sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de l'Ontario 2025.

Sources : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province et ICIS : Infirmières et infirmiers autorisés – Main-d'œuvre infirmière réglementée, par collectivité publique et type de professionnel, 2015 à 2024.

Préposés aux services de soutien à la personne

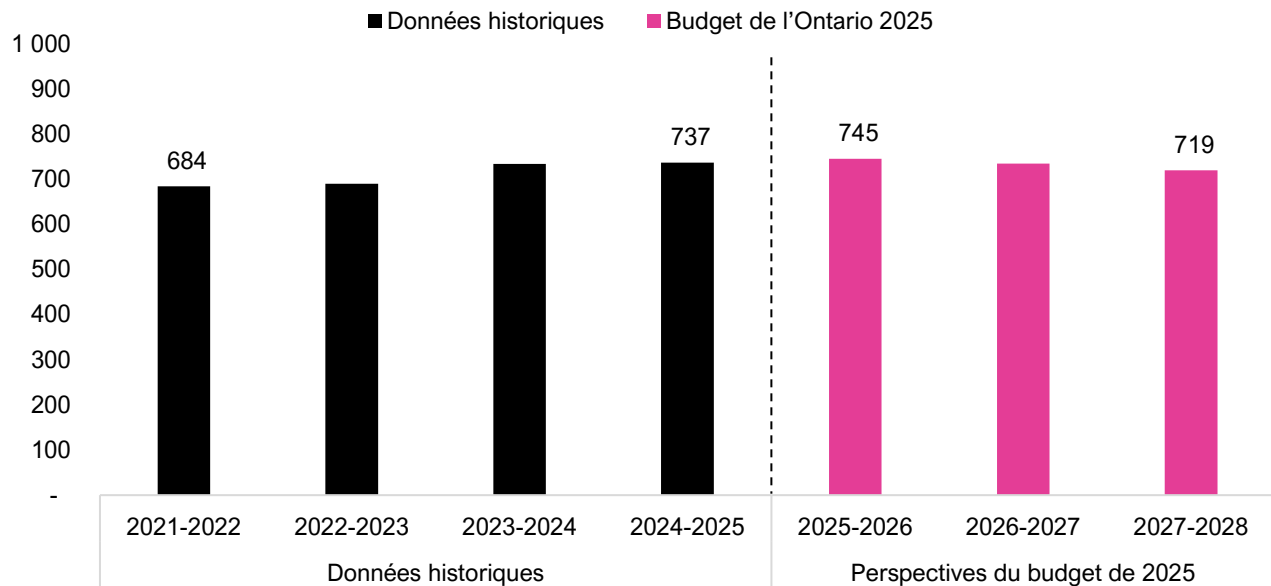
Les préposés aux services de soutien à la personne financés par la province fournissent des soins dans les foyers de soins de longue durée, les hôpitaux, ainsi qu'à domicile et au sein de la communauté. Le BRF estime qu'il y avait 118 883 postes de préposés aux services de soutien à la personne financés par la province dans le secteur de la santé en 2024-2025.

En s'appuyant sur le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de 2025, le BRF estime que le nombre de préposés aux services de soutien à la personne devrait diminuer de 1 784 postes, pour atteindre 117 099 postes en 2027-2028. Par habitant, cela représente une baisse, les 737 postes de préposés aux services de soutien à la personne financés par la province pour 100 000 habitants en 2024-2025 passant à 719 postes en 2027-2028.

Figure 4.4

Nombre de postes de préposé aux services de soutien à la personne financés par la province pour 100 000 Ontariennes et Ontariens, de 2021-2022 à 2027-2028

Postes de préposé aux services de soutien à la personne financés par la province pour 100 000 Ontariennes et Ontariens



Remarque : Les « Perspectives budgétaires 2025 » constituent la projection du BRF basée sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de l'Ontario 2025.

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

Médecins

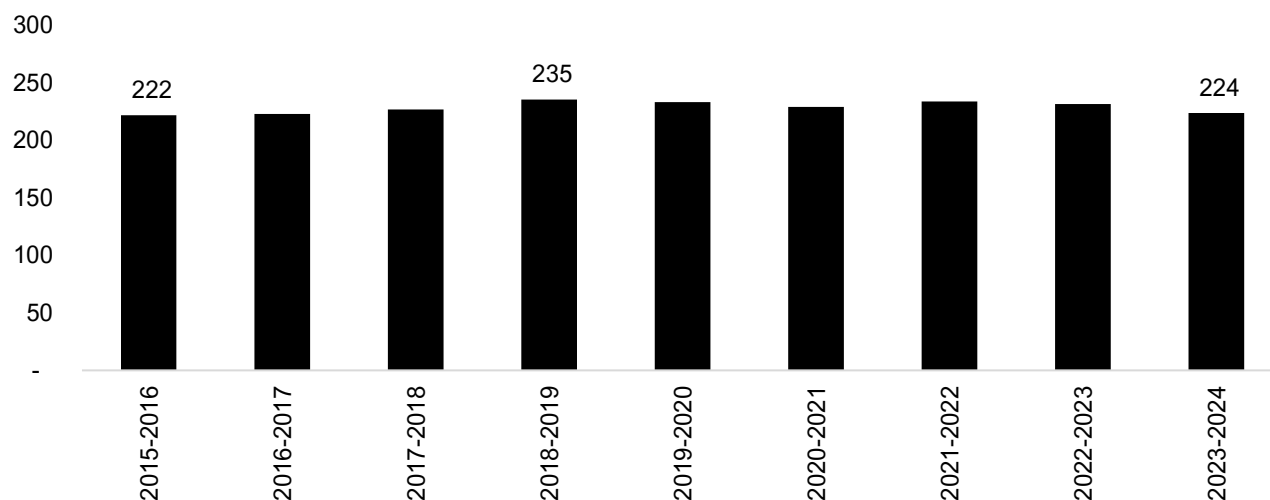
Les médecins dispensent des soins dans leurs propres cabinets, les hôpitaux et les établissements communautaires. À l'inverse des infirmières et infirmiers et des préposés aux services de soutien à la personne, les médecins ne sont généralement pas des employés directs de la province. Ce sont des praticiens indépendants payés principalement par le Régime d'assurance-santé de l'Ontario (Assurance-santé) dans le cadre d'accords négociés entre le ministère de la Santé et l'Ontario Medical Association (OMA).

De 2015-2016 à 2018-2019, le nombre de médecins en Ontario a augmenté de 3 378, pour un total de 33 872 médecins. Cette augmentation a été supérieure à la croissance de la population, faisant ainsi passer le nombre de médecins pour 100 000 habitants de 222 en 2015-2016 à 235 en 2018-2019. De 2018-2019 à 2023-2024, le nombre de médecins en Ontario a augmenté de 1 343, pour un total de 35 215. Cependant, au cours de cette période, l'augmentation n'a pas permis de suivre le rythme de la croissance de la population, le nombre de médecins pour 100 000 habitants a donc baissé pour atteindre 224 en 2023-2024⁶.

Figure 4.5

Nombre de médecins pour 100 000 Ontariennes et Ontariens, de 2015-2016 à 2023-2024

Médecins pour 100 000 Ontariennes et Ontariens



Sources : Analyse par le BRF et ICIS : Nombre, répartition et migration des médecins au Canada, 2023 — Tableaux de données.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir, le BRF ne peut pas prévoir le nombre de médecins en Ontario en se basant sur le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de 2025 puisque la plupart des médecins ne sont pas employés directement par la province et que tous les services fournis par les médecins dans le cadre du Régime d'assurance-santé de l'Ontario (Assurance-santé) sont financés indépendamment des objectifs de dépenses définis dans le budget de 2025⁷. Cependant, le BRF s'attend à ce que le nombre de médecins en Ontario augmente en raison de l'augmentation de la demande pour les services de médecins liée à la croissance et au vieillissement de la population ontarienne, ainsi que des mesures prises par la province pour augmenter l'offre⁸.

⁶ Pour une analyse historique à long-terme du nombre de médecins en Ontario, consulter le rapport du BRF : [Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023](#).

⁷ La rémunération des médecins est autorisée en vertu de la *Loi de 1990 sur l'assurance-santé*, des règlements applicables et des accords de services de médecins négociés entre la province et l'Assurance-santé.

⁸ Par exemple, le renouvellement de l'Entente sur les services de médecin accordait une augmentation de la rémunération de 9,95 %

5. Comparaison interprovinciale

Pour répondre à la demande d'un membre de l'Assemblée législative, ce chapitre compare les dépenses de santé par habitant normalisées selon l'âge en Ontario et certains niveaux de service avec les chiffres d'autres provinces. Les chiffres portent sur l'année civile 2022, soit la dernière année présentant des chiffres pouvant faire l'objet d'une comparaison.

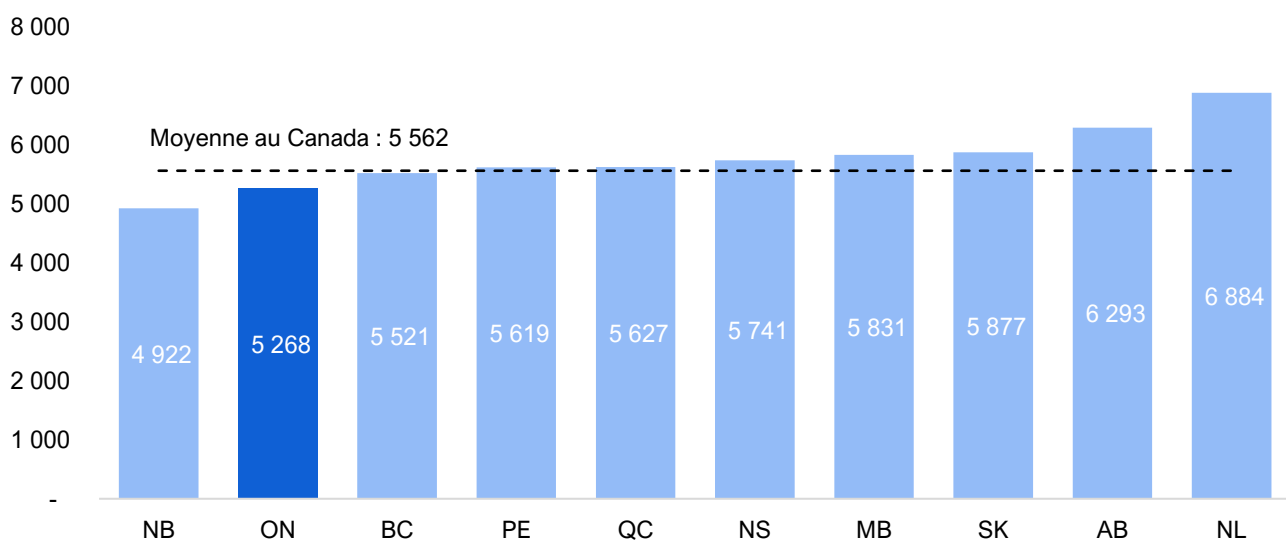
Financement total pour le secteur de la santé de la province

En 2022, l'Ontario présentait le deuxième niveau de financement⁹ le plus faible de toutes les provinces pour le secteur de la santé par habitant normalisé selon l'âge¹⁰. Le financement provincial total pour le secteur de la santé en Ontario était de 5 268 dollars par personne, soit 294 dollars de moins que la moyenne nationale (5 562 dollars). En comparaison des trois autres provinces avec les populations les plus élevées, le niveau de financement de l'Ontario était inférieur à celui de la Colombie-Britannique (5 521 dollars), du Québec (5 627 dollars) et de l'Alberta (6 293 dollars).

Figure 5.1

Financement provincial total pour le secteur de la santé par habitant normalisé selon l'âge par province en 2022

Dollars par personne, ajusté selon la courbe démographique



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF des Tendances des dépenses nationales de santé de l'ICIS, 2024 : Tableaux de données — Série E1.

rétroactive au 1^{er} avril 2024 et une décision arbitrale ultérieure a accordé une hausse de la rémunération de 7,3 % supplémentaire de 2025 à 2028. L'Entente sur les services de médecin a confirmé le nouveau modèle Organisme de santé familiale Plus (FHO+), qui a pour objectif de réduire la charge administrative, de régler les problèmes liés à la rémunération et de renforcer les soins primaires. De plus, la province prévoit de réduire encore plus la charge administrative grâce à la numérisation. La province renforce également la formation des médecins avec une nouvelle école de médecine à l'Université métropolitaine de Toronto à Brampton (2025) et une autre prévue à l'Université de York (2028), tout en ajoutant des places en premier cycle et en résidence dans les programmes existants. Pour retenir les diplômés des écoles de médecine, la province réserve au minimum 95 % des places en école de médecine aux résidents de l'Ontario et lie les bourses à un engagement d'exercer localement, avec un accent mis sur les soins primaires.

⁹ Le financement du secteur de la santé fait référence aux paiements provinciaux destinés à financer le secteur de la santé.

¹⁰ La normalisation selon l'âge permet des ajustements pour tenir compte des différences dans la structure démographique de la population. En moyenne, les Canadiennes et les Canadiens âgés nécessitent plus de dépenses de soins de santé que les jeunes.

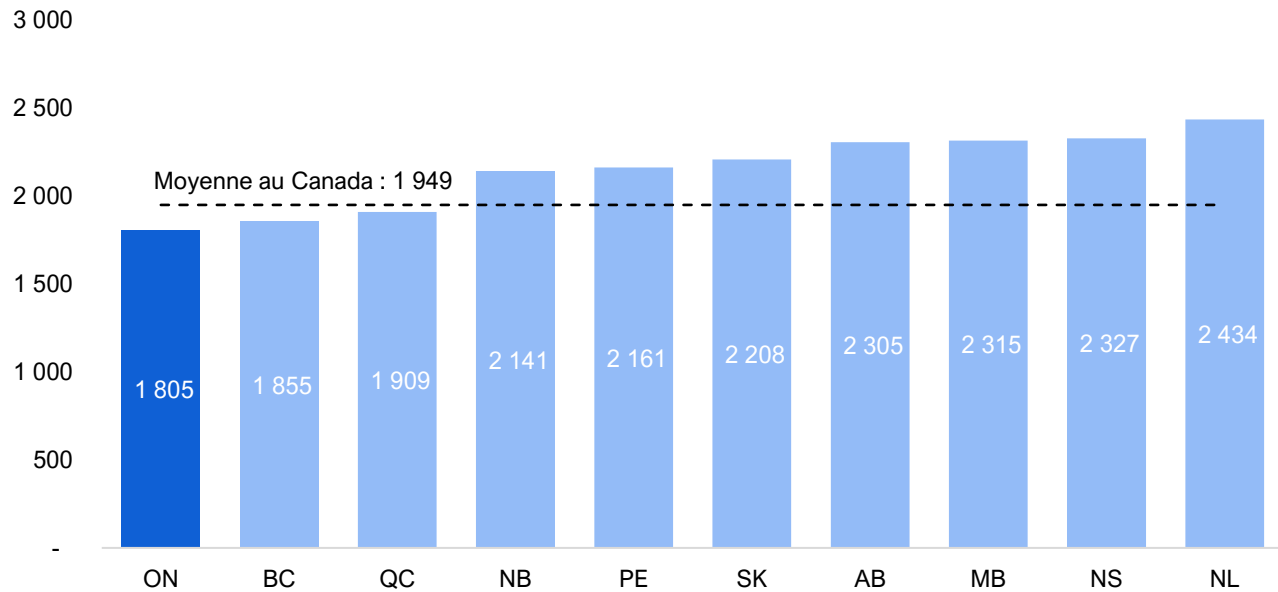
Financement provincial des hôpitaux

En 2022, l'Ontario présentait le financement provincial par habitant normalisé selon l'âge le plus faible pour les hôpitaux, soit 1 805 dollars, par rapport à la moyenne du Canada qui était de 1 949 dollars. La Colombie-Britannique (1 855 dollars) et le Québec (1 909 dollars) étaient également sous la moyenne canadienne, alors que l'Alberta (2 305 dollars) était au-dessus de cette moyenne.

Figure 5.2

Financement provincial des hôpitaux par habitant normalisé selon l'âge en 2022

Dollars par personne, ajusté selon la courbe démographique



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF des Tendances des dépenses nationales de santé de l'ICIS, 2024 : Tableaux de données — Série E2.

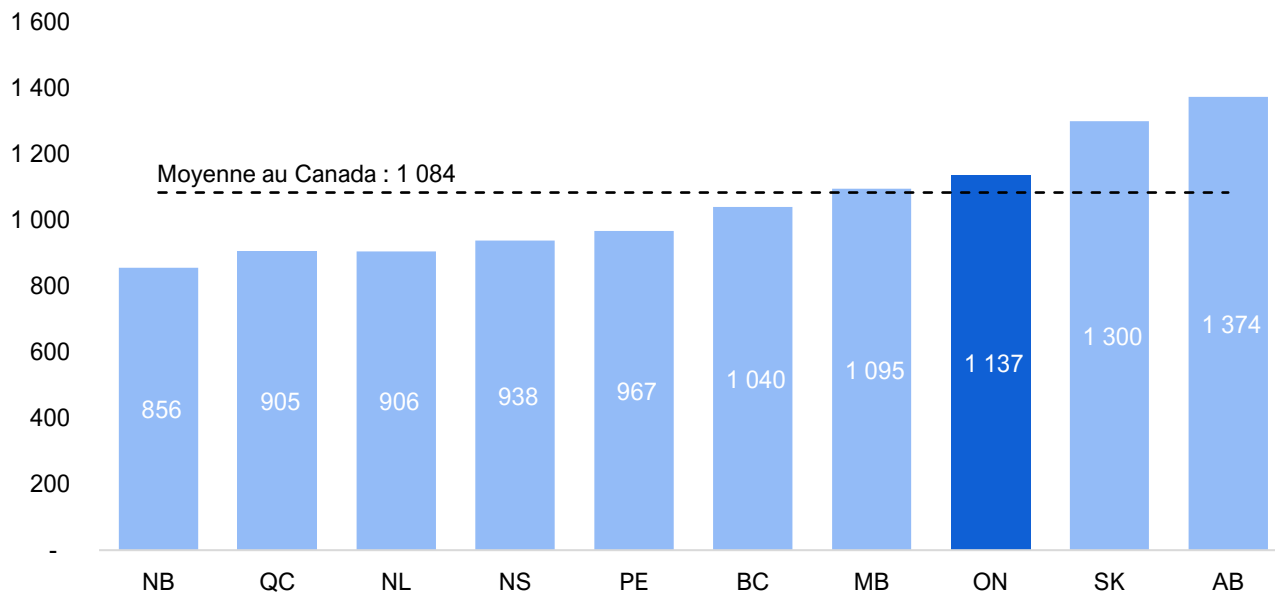
Dépenses pour les médecins

En 2022, l'Ontario présentait des dépenses par habitant normalisées selon l'âge pour les services des médecins supérieures à la moyenne, soit 1 137 dollars par personne. Les dépenses de l'Ontario pour les services des médecins étaient supérieures à celles de la Colombie-Britannique (1 040 dollars) et du Québec (905 dollars), mais inférieures à celles de l'Alberta (1 374 dollars).

Figure 5.3

Dépenses pour services de médecins par habitant normalisées selon l'âge par province en 2022

Dollars par personne, ajusté selon la courbe démographique



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF des Tendances des dépenses nationales de santé de l'ICIS, 2024 : Tableaux de données — Série E4.

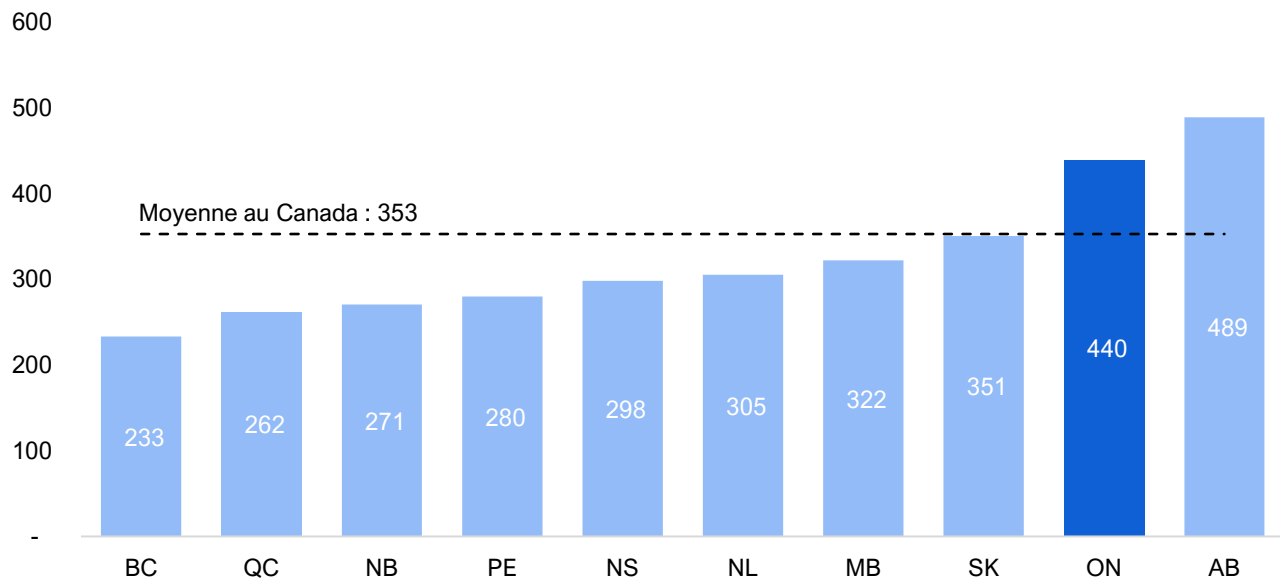
Dépenses publiques pour les médicaments

En 2022, l'Ontario arrivait au deuxième rang des provinces pour les dépenses publiques en médicaments par habitant normalisées selon l'âge, lesquelles s'élevaient à 440 dollars par personne, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale de 353 dollars par personne. L'Ontario était deuxième derrière l'Alberta (489 dollars) et bien devant la Colombie-Britannique (233 dollars) et le Québec (262 dollars).

Figure 5.4

Dépenses publiques pour les médicaments par habitant normalisées selon l'âge par province en 2022

Dollars par personne, ajusté selon la courbe démographique



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF des Tendances des dépenses nationales de santé de l'ICIS, 2024 : Tableaux de données — Série E6.

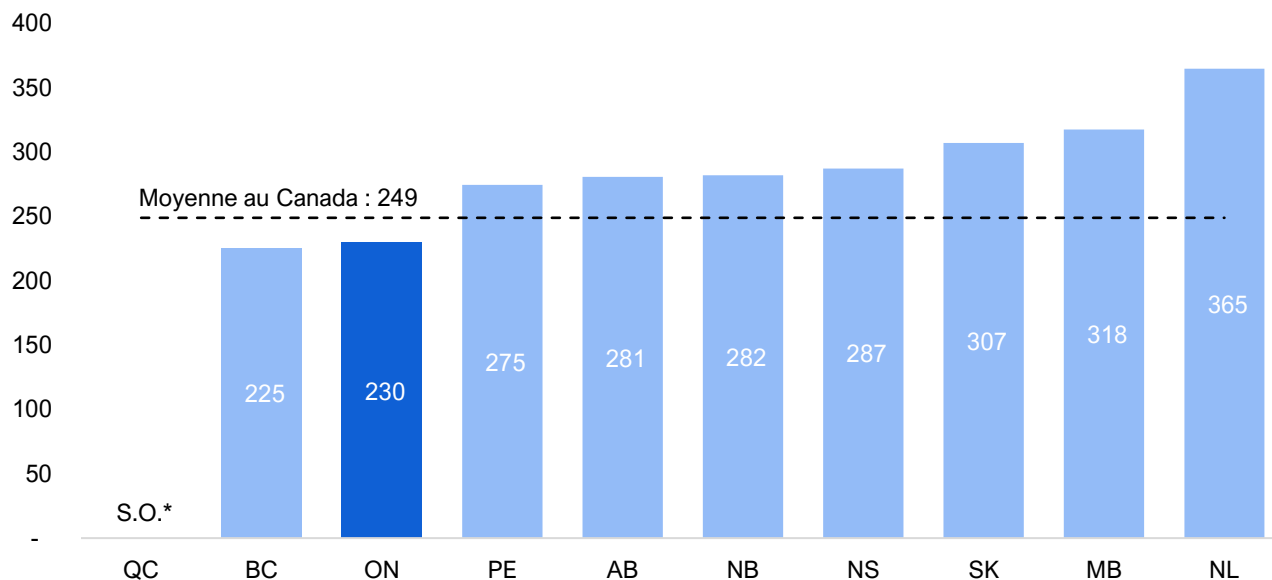
Lits d'hôpital

En 2022, l'Ontario avait un nombre de lits d'hôpital inférieur à la moyenne des provinces, après ajustement pour tenir compte de la population et de la courbe démographique, avec 230 lits d'hôpital pour 100 000 habitants. Cela place l'Ontario devant la Colombie-Britannique (225), mais sous la moyenne nationale de 249 lits pour 100 000 habitants et l'Alberta (281).

Figure 5.5

Nombre de lits d'hôpital normalisé selon l'âge pour 100 000 habitants par province en 2022

Nombre de lits pour 100 000 habitants, normalisé selon l'âge



Remarque : *Le Québec est exclu de la comparaison parce que la province ne signale pas à l'ICIS le nombre de lits de soins de longue durée hébergés à l'hôpital (appelés lits de soins chroniques en Ontario). Ces lits sont différents des lits de soins de longue durée des établissements résidentiels. La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF des Tendances des dépenses hospitalières de l'ICIS, 2009-2010 à 2022-2023 — Tableaux de données — Série D : Lits d'hôpital disponibles et dotés de personnel par centre d'activité.

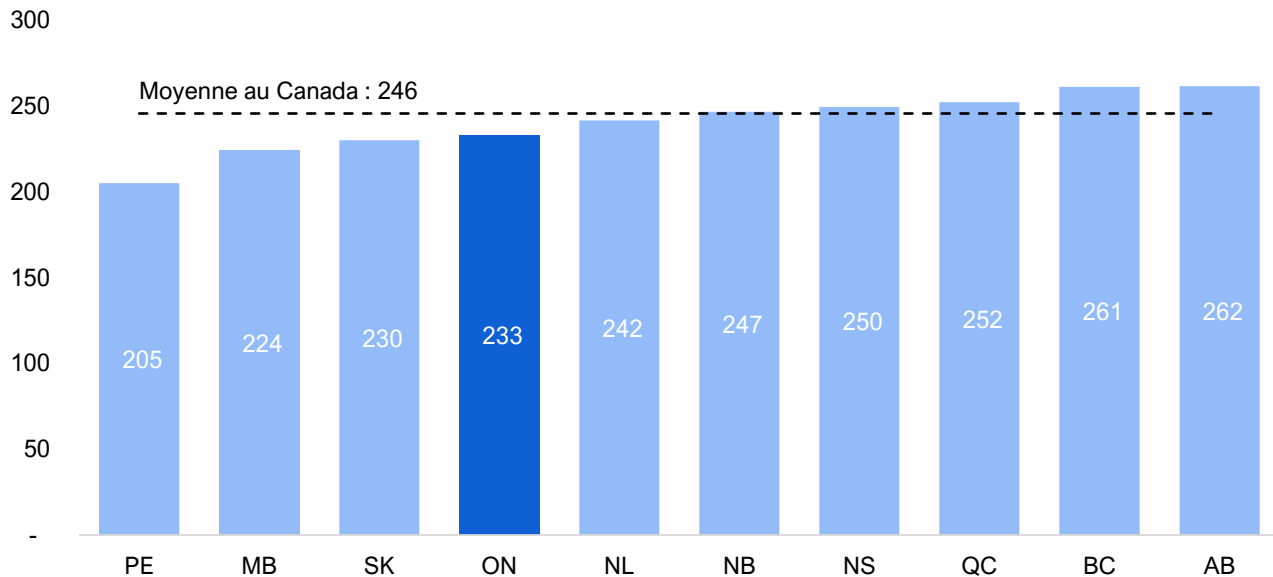
Nombre de médecins

En 2022, l'Ontario se plaçait au quatrième rang des provinces présentant le plus faible nombre de médecins pour l'ensemble des provinces, après ajustement pour tenir compte de la population et de la courbe démographique, avec 233 médecins pour 100 000 habitants. L'Ontario se situait sous la moyenne canadienne (246), ainsi que sous le Québec (252), la Colombie-Britannique (261) et l'Alberta (262).

Figure 5.6

Nombre de médecins normalisé selon l'âge pour 100 000 habitants par province en 2022

Nombre de médecins pour 100 000 habitants, normalisé selon l'âge



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF de l'ICIS : Nombre, répartition et migration des médecins au Canada, 2023 — tableaux de données.